

ANNONCE D'INFORMATION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021

INSCRIPTION A LA RESIDENCE DE L'ENSIAS POUR LES ELEVES DU CYCLE INGENIEUR

Il est porté à la connaissance des élèves ingénieurs de la **première année** 2020/2021 que l'inscription à la résidence de l'ENSIAS aura lieu le lundi 12 et le mardi 13 Octobre 2020 à partir de 8h30.

En raison de la situation sanitaire actuelle, les inscriptions auront lieu en lots.

Pour connaître la date et l'heure d'inscription, veuillez consulter le lien ci-dessous :

[Les listes nominatives relatives aux lots sont publiées sur le site \(http://ensias.um5.ac.ma\)](http://ensias.um5.ac.ma)

Pièces à fournir pour l'inscription à la résidence de l'ENSIAS

- Reçu de dépôt de dossier à la scolarité.
- Reçu de paiement des frais d'assurance
- Engagement annexé au Règlement de résidence 2020-2021 à télécharger du site de l'ENSIAS (<http://ensias.um5.ac.ma>) et à signer.
- 2 enveloppes timbrées (portant nom et adresse des parents ou tuteur).
- 2 photos d'identité.
- Une copie de la carte d'identité nationale certifiée conforme.
- Le reçu de virement des frais de logement pendant la période du 12 octobre au 21 novembre 2020 (375 DH) à verser dans le compte de l'ENSIAS, RIB : 310 810 1000 024 004031401 66
- Un certificat médical avec radio pulmonaire attestant que l'élève ingénieur n'est pas atteint d'une maladie contagieuse.

NB : Aucune inscription n'aura lieu si l'une des pièces ci-dessus manque.

REINSCRIPTION EN 2ème ET 3ème ANNEES

Les dates de réinscription de 2ème et 3ème année seront **communiquées ultérieurement.**